

PROJET D'USINE DE PRODUCTION DE CELLULES & MODULES DE BATTERIES A BOURBOURG (59) CONCERTATION PRÉALABLE DU 8 JUIN AU 22 JUILLET

COMPTE-RENDU REUNION DE LANCEMENT 10 JUIN 2022

ORGANISATION DE LA REUNION

- **Date** : Le vendredi 10 juin de 18h00 à 20h45
- **Lieu** : Espace Pierre de Coubertin, Bourbourg
- **Nombre de participants** : 82
- **Modalités** : Réunion hybride, en présentiel et en distanciel (outil : ZOOM), retransmise en direct et en replay
- **Intervenants par ordre de prise de parole** :
 - Eric GENS, Maire de Bourbourg
 - Maurice GEORGES, Président du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque
 - Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
 - Benoit LEMAIGNAN, Président Directeur Général de Verkor
 - Jean-Luc RENAUD, garant de la CNDP
 - Jean Raymond WATTIEZ, garant de la CNDP
 - Franck DHERSIN, Vice-président du conseil régional des Hauts-de-France
 - Aurélien LESPINASSE, chef de projet RTE
 - Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, Verkor
 - Julien PORTALES, Responsable HSE, Verkor
 - Olivier DUFOUR, Co-fondateur et Engagement des parties prenantes, Verkor
- **Animatrices par ordre de prise de parole** :
 - Lorraine AUFFRAY, consultante ETHICS Group
 - Claire STROMBONI, Responsable des relations extérieures, Verkor
- **Documentation et matériel disponible** :
 - La synthèse du dossier de concertation
 - Le dossier de concertation
 - Les flyers annonçant le dispositif de la concertation

- 4 panneaux d'exposition (kakémonos) qui présentaient : les éléments clés du projet, la technologie de la batterie, le site choisi pour l'implantation de l'usine, la co-maitrise d'ouvrage RTE

MODALITES DE LA REUNION

La salle de l'espace Pierre de Coubertin à Bourbourg est aménagée afin de pouvoir accueillir 120 personnes en format plénière, et de pouvoir augmenter la capacité d'accueil au besoin. Dossiers de concertation, synthèses du dossier de concertation et flyers annonçant le dispositif de concertation mis en place sont disponibles en libre accès à l'accueil des locaux ainsi qu'à l'entrée de la salle.



La réunion permet une participation à distance *via* l'outil Zoom. L'accès à l'espace digital a été communiqué sur le site de la concertation <https://colidee.com/verkor>, sur le site Corsaire.tv, ainsi que dans le communiqué de presse.

Une personne s'est connectée durant la première demi-heure.

L'intégralité de la réunion était retransmise en direct *via* Corsaire.tv et reste disponible en replay sur Corsaire.tv ainsi que sur <https://colidee.com/verkor>.

Des écrans permettent aux participants de suivre simultanément les supports de présentation.



L'OBJECTIF DE LA REUNION

L'objectif de la réunion est d'introduire les principaux enjeux de la concertation préalable sous l'égide de la CNDP, qui se tient du 8 juin au 22 juillet 2022 :

- Présenter le projet de manière la plus complète et accessible possible ;
- Eclairer le public d'une part sur les enjeux généraux environnementaux, économiques et industriels du développement de la mobilité électrique, et d'autre part sur les effets du projet aux différentes échelles ;
- Permettre à toute personne de poser des questions sur le projet et de prendre connaissance des modalités d'information et de participation.

TEMPS 1 – ACCUEIL ET PROPOS INTRODUCTIFS

Lorraine AUFFRAY, consultante en concertation chez ETHICS Group, cabinet de conseil qui accompagne VERKOR, présente les différentes personnalités qui interviendront durant la réunion :

- Eric GENS, Maire de Bourbourg
- Maurice GEORGES, Président du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque
- Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- Jean-Luc RENAUD, garant de la CNDP
- Jean Raymond WATTIEZ, garant de la CNDP
- Franck DHERSIN, Vice-président du conseil régional des Hauts-de-France
- Benoit LEMAIGNAN, co-fondateur et président du directoire de VERKOR
- Aurélien LESPINASSE, chef de projet RTE
- Olivier DUFOUR, Co-fondateur et Engagement des parties prenantes, VERKOR
- Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, VERKOR
- Julien PORTALES, Responsable HSE, VERKOR

Lorraine AUFFRAY se présente, puis Claire STROMBONI, Responsable des relations extérieures de VERKOR et co-animatrice de l'événement, se présente à son tour.

Claire STROMBONI ouvre le premier temps de la réunion.

1. MOT D'INTRODUCTION DE M. ERIC GENS, MAIRE DE BOURBOURG

M. Eric GENS, maire de Bourbourg, prend la parole pour souligner la mobilisation importante des acteurs locaux, dont VERKOR fait désormais partie, et le rôle essentiel des garants de la CNDP. Il précise que le site de la Gigafactory VERKOR sera conçu de la manière la plus écologique possible, en intégrant notamment un système de recyclage des déchets. Selon M. GENS, l'arrivée de l'usine sera un levier économique majeur, qui profitera à l'ensemble du territoire. Il souligne qu'il s'agit là d'un projet de dimension internationale qui va créer 1 200 emplois directs et 3 000 emplois indirects. De nouveaux corps de métier vont se développer, il rappelle qu'il sera nécessaire de se former pour pouvoir accéder à ces nouvelles filières.

Après avoir rappelé l'impact très positif que le projet aura sur la fiscalité locale de Bourbourg, et plus largement sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, il ajoute que « *cela va nous changer la vie. VERKOR ne pouvait mieux choisir.* » M. Gens conclut en précisant que s'il s'agit là d'un immense chantier, tous les acteurs locaux seront à la hauteur de ce challenge.

2. MOT D'INTRODUCTION DE M. MAURICE GEORGES, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE (GPMD)

M. Maurice GEORGES souligne à son tour sa satisfaction d'être présent. Il rappelle qu'il s'agit là d'un projet très important pour le GPMD, qui dispose d'un patrimoine foncier conséquent, dont une partie se trouve sur le territoire de Bourbourg, qui depuis quelques années fait l'objet de grands projets d'aménagements. Une des ambitions du territoire est d'accueillir des entreprises importantes susceptibles de transformer l'avenir et les sociétés, ce qui est justement l'un des enjeux de la voiture électrique. M. GEORGES conclut en précisant que ce projet n'est pas seulement important pour le Port, mais également pour tout le territoire.

3. MOT D'INTRODUCTION DE M. PATRICE VERGRIETE, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE (CUD)

« Le moment qu'on vit est un moment qui vient récompenser un travail considérable mené pendant des années », commence M. Patrice VERGRIETE. Il rappelle qu'il y a huit ans, la CUD a pris une décision historique en choisissant de construire une stratégie d'avenir pour l'économie et l'environnement du territoire, et ce en fédérant tous les acteurs et partenaires. L'un des éléments de cette stratégie concernait la stratégie industrielle et portuaire. L'objectif était d'essayer à Dunkerque d'anticiper les transitions énergétiques, environnementales et écologiques à venir, et de bâtir dès à présent l'économie de demain. Selon M. VERGRIETE, il s'agissait d'un pari, aujourd'hui récompensé : « On s'est battus pour être là ce soir, on avait le meilleur dossier économique, on a tous essayé d'être compétitifs, on s'est battus pour essayer d'obtenir la confiance de ceux qui veulent venir s'installer. La CUD sera toujours à vos côtés pour essayer de réussir et de faire de votre projet sur le territoire un succès. C'est un moment historique, un moment qui permet de regarder l'avenir avec confiance. Il y a encore quelques années, la population craignait la fin de l'industrie sur notre territoire, mais craignait aussi les effets de l'industrialisation. Aujourd'hui, on peut regarder cela avec un peu plus de confiance. »

4. MOT D'INTRODUCTION DE M. BENOIT LEMAIGNAN, PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE VERKOR

M. LEMAIGNAN remercie les intervenants et le public d'être présents. Il précise que cet engagement des parties prenantes est important pour VERKOR, car l'entreprise recherchait une implantation durable et soutenable dans le long terme, la transformation des économies n'en étant qu'à ses débuts. A l'appui de son propos, M. LEMAIGNAN précise que la veille, le Parlement Européen a voté la fin du véhicule thermique. Il ajoute que l'ambition de VERKOR, lancée il y a plusieurs mois, est de pouvoir changer la mobilité *via* une solution vertueuse.

Face aux défis qui s'annoncent, M. LEMAIGNAN souhaite que chacun puisse contribuer, questionner, challenger, permettre au projet d'aller plus loin. Il conclut en rappelant que VERKOR est soutenue par un ensemble de partenaires et d'investisseurs, et que tous se sentent très investis dans la volonté de donner toute sa dimension au projet.

TEMPS 2 – MOT D'INTRODUCTION DES GARANTS

MM. Jean-Luc RENAUD et Jean-Raymond WATTIEZ, garants de la CNDP, prennent ensuite la parole pour expliciter le rôle de la CNDP et des garants dans le cadre de la concertation préalable sous l'égide de la CNDP qui commence.

Dans un premier temps, une vidéo de présentation du rôle de la CNDP est diffusée : [colidée - Projet d'usine de production de cellules & modules de batteries électriques à Bourbourg \(59\) - Galerie \(colidee.com\)](https://colidee.com)

M. WATTIEZ prend ensuite la parole pour préciser que les garants ne s'exprimeront pas sur le projet de VERKOR, mais qu'il s'agit d'ajouter un peu de solennité pour rappeler que le droit à la participation est un droit ancien, très protégé, parfois menacé. Le bénéfice de la concertation est donc de faire avancer positivement les projets.



La participation

- **Un droit international:** Conférence de Stockholm de **1972**, Déclaration de Rio de **1992** et Convention d'Aarhus de **1998**
- **Un droit constitutionnel :** **2004 Charte de l'environnement, article 7** « Toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » (article 7 de la Charte de l'environnement)
- **La CNDP: autorité administrative indépendante** depuis 2002, créée en 1995 par la loi Barnier, **veille au respect de la participation du public**



M. RENAUD précise que la CNDP s'occupe également de la participation aval.



Les modalités de la participation

- **Une saisine obligatoire de la CNDP** pour tous les projets d'aménagement qui par leur nature, leurs caractéristiques techniques ou leur coût prévisionnel répondent à des critères ou des seuils fixés par décret (article L.121-8)
- **Des modalités variées** selon la nature et la taille des projets : débat public, concertation préalable avec garant, concertation sans garant
- **Un nouveau seuil fixé à 600 millions d'euros pour les équipements industriels** par le décret du 30 juillet 2021 (300 millions d'euros auparavant)

**Le projet Verkor dépasse ce seuil:
estimation de l'investissement global
1,347 milliards d'euros**



MM RENAUD et WATTIEZ présentent ensuite les grands principes de la CNDP :

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre de tous les publics

LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC
Concertation Grand-Est - PIA et BLOJET-GRE

Après avoir rappelé les grandes dates du projet verkor et souligné la célérité avec laquelle la CNDP a réagi,

- **22 novembre 2021:** Saisine de la CNDP par Verkor
- **1^{er} décembre 2021:** décision par la CNDP d'organiser une concertation préalable, désignation d'un garant
- **14 février 2022:** Verkor annonce à la CNDP le choix de Dunkerque
- **2 mars 2022:** désignation d'un co- garant
- **18 mai 2022:** approbation des modalités de la concertation en séance plénière de la CNDP

MM. RENAUD et WATTIEZ concluent leur propos en explicitant leur rôle et leur mission :

Les missions des garants

Les garants représentent la CNDP

- ils veillent au **respect des principes et des valeurs de la CNDP**
- ils sont **accessibles par tous**
concertation-verkor@garant-cndp.fr
- ils sont des « **incitateurs** » vis-à-vis du maître d'ouvrage et des « **facilitateurs** » pour le public

A ce titre:

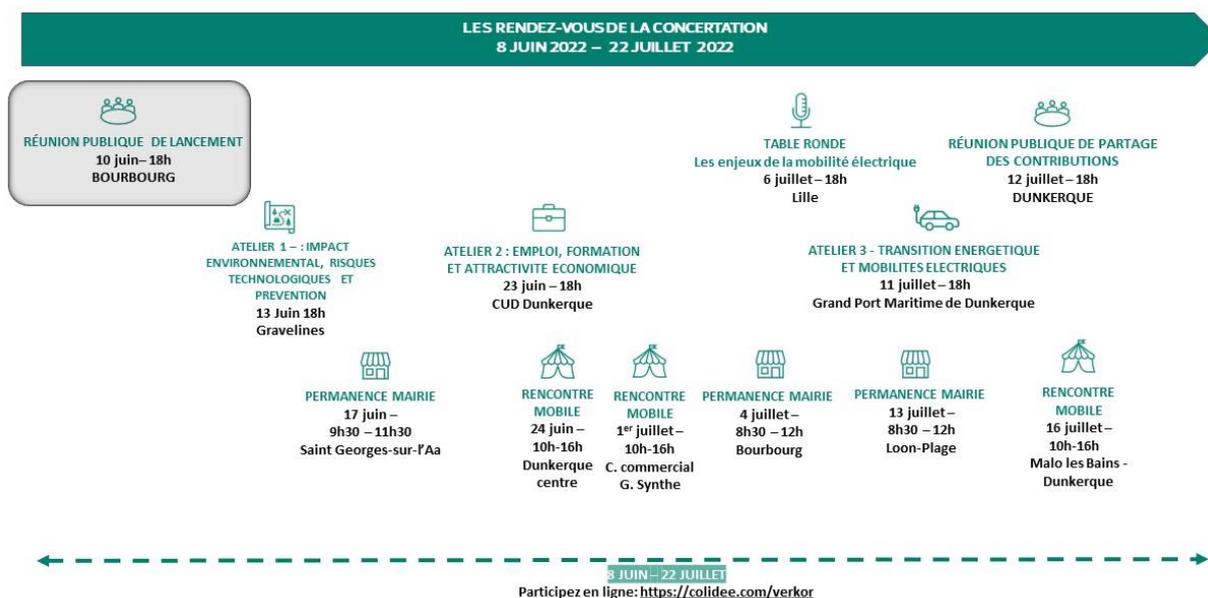
- ils recommandent des **modalités de participation** du public
- ils veillent à la **qualité du dossier de concertation et de l'information** donnée tout au long de la concertation
- ils établissent le **bilan de la concertation**, qui rend compte de son déroulement et des points de vue et attentes exprimés
- ils émettent des **recommandations pour la suite**

LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC
Concertation Grand-Est - PIA et BLOJET-GRE

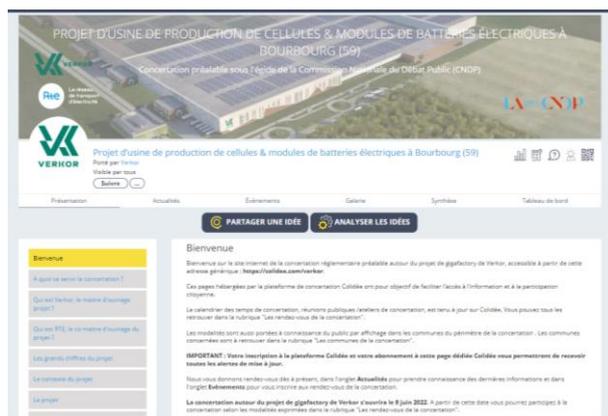
TEMPS 3 – PRESENTATION DU DISPOSITIF

Lorraine AUFFRAY, co-animatrice, présente le dispositif mis en place afin de permettre à chacun de s'informer, s'exprimer et poser les questions qu'il souhaite.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION



Il est également rappelé qu'une plateforme de concertation dédiée est mise en place, <https://colidee.com/verkor>.



Celle-ci permet à chacun de s'informer sur le projet, d'accéder à toute la documentation proposée (dossier de concertation, synthèse, plans...), de poser des questions, de contribuer ou de prendre connaissance des autres contributions. Il est également possible de connaître tous les rendez-vous de la concertation, tous les replays et tous les comptes-rendus des réunions, ateliers, rencontres et permanences proposés.

Claire STROMBONI rappelle que sur le site de VERKOR www.verkor.com, un bouton d'accès direct au site de la concertation est disponible en page d'accueil.

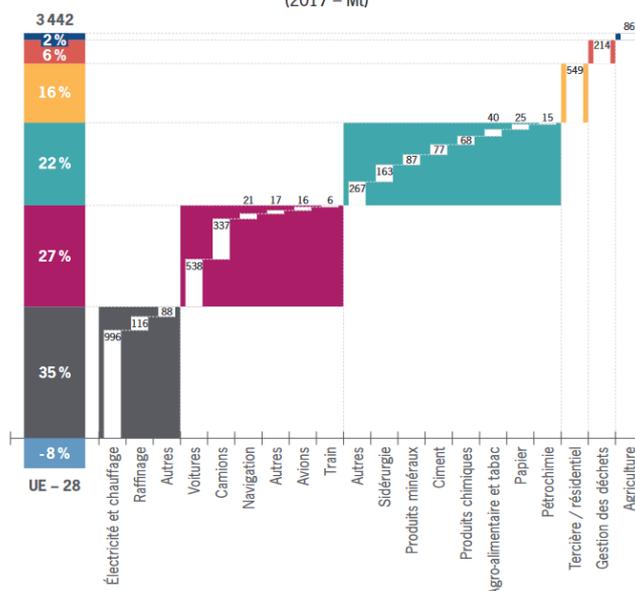
TEMPS 4 – LE CONTEXTE ET LA MOBILITE ELECTRIQUE

1. PRESENTATION DES ENJEUX

Claire STROMBONI appelle M. Franck DHERSIN, Vice-président du conseil régional des Hauts-de-France, à rejoindre M. LEMAIGNAN. Elle invite ce dernier à apporter des précisions sur les engagements du projet VERKOR.

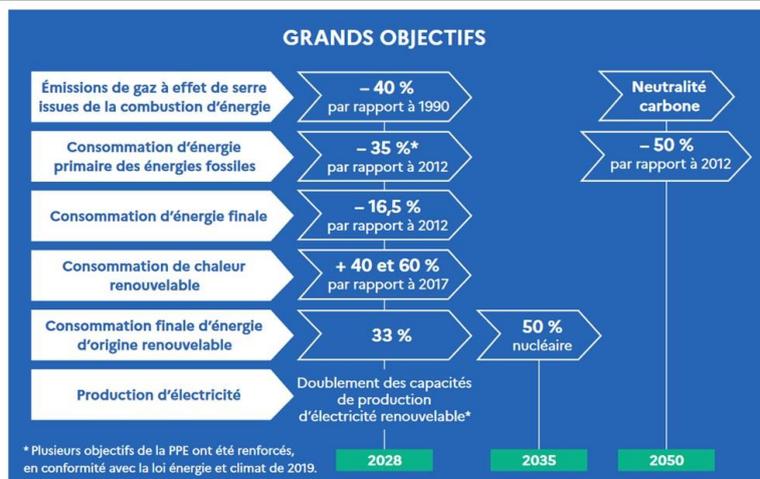
M. LEMAIGNAN précise qu'en 2017, 27% des émissions de CO₂ (80% des GES) en Europe sont dues au secteur des transports, dont 94% au transport routier (voitures et camions).

Répartition des émissions de CO₂ européennes par secteur d'activité
(2017 – Mt)



« Le projet s'inscrit dans les couleurs violette et noire, car nous souhaitons être un fournisseur de solutions pour décarboner la mobilité et le secteur énergétique, en basculant d'une filière historiquement sur les combustibles fossiles à une filière électrique. La batterie n'est qu'un intermédiaire permettant de stocker une électricité qui peut être produite de plusieurs manières, et qui dans notre cas servira à faire rouler un véhicule. »

Selon M. LEMAIGNAN s'exprimant au nom de VERKOR, le basculement va sans doute se faire à un rythme accéléré et jusqu'ici sous-estimé, au regard de la volonté de l'Europe de diminuer sa dépendance aux énergies fossiles. VERKOR s'inscrit dans cette dynamique.



M. LEMAIGNAN ajoute que l'Europe s'est donné l'objectif de réduire les émissions d'au moins 55% d'ici 2030, et que VERKOR, qui apporte des solutions très opérationnelles et concrètes, permet justement d'utiliser plus d'énergies renouvelables en électrifiant les usages.

M. Franck DHERSIN prend alors la parole pour dresser un état des lieux de la mobilité électrique au niveau national et régional. Il précise que « les Hauts-de-France ont mis 60 millions d'euros pour permettre le choix de Dunkerque », faire de la région la « vallée de la batterie » et créer plusieurs milliers d'emplois.

Il rappelle que la mobilité électrique en France concerne les bus, les voitures, les vélos, les scooters, les trottinettes, et que toutes les voitures ne sont pas 100% électriques. En France, 886 439 véhicules électriques ou hybrides rechargeables sont en circulation, un chiffre en constante évolution, pour 62 000 bornes de recharge (loin de l'objectif de 100 000 pour fin 2021 fixé par le gouvernement). En mai 2021, il y a 3 929 bornes en Hauts-de-France.

M. DHERSIN insiste sur la nécessité d'accélérer dans l'équipement de points de charge, aussi bien au niveau des régions que des métropoles et des communes, tout un écosystème étant concerné et acteur de la transition. Il évoque aussi la nécessité de travailler sur la durée de vie des batteries, et sur les besoins de plus en plus importants, liés aux nouveaux usages, en fourniture d'électricité.

M. DHERSIN revient sur les spécificités des batteries Lithium-Ion, rappelant les avantages que représentent leur taille et leur durée de vie, mais les progrès qu'il reste à faire en matière de coût. Il pose également la question de leur impact environnemental, celle de l'extraction des matériaux nécessaires, soulignant que cela génère inévitablement de la pollution (des cours d'eau, en matière de rejet de CO₂). Concernant la question du recyclage, il rappelle l'existence d'une directive du Parlement européen qui oblige les fabricants à recycler un minimum de 50% de la masse d'une batterie. Jugeant cela encore insuffisant, M. DHERSIN souligne cependant que l'arrivée de VERKOR justifiera l'arrivée d'autres entreprises dans le domaine, et que celles-ci créeront d'autres emplois.

M. DHERSIN conclut en rappelant que le secteur de la mobilité électrique compte de nombreux acteurs (constructeurs, concepteurs de batterie, opérateurs de charge qui fournissent et installent les bornes, opérateurs de mobilité en charge des différents services de mobilité, producteurs d'énergie, gestionnaires réseau, fournisseurs d'électricité, particuliers, professionnels, collectivités), tous appelés à se mobiliser. Il termine en rappelant que l'automobile est un secteur historique dans les Hauts-de-France, première région française et territoire leader en Europe.

2. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Intervention

Une personne prend la parole, se présentant comme la Secrétaire régionale Europe Ecologie Les Verts. Elle note un parterre d'intervenants strictement masculin, mais se dit heureuse d'entendre des élus saluer la fin des moteurs thermiques. *« J'entends parler des véhicules : si on utilise autant de véhicules électriques, cela ne va pas le faire. Il y a une sobriété à acquérir, une réflexion globale pour les véhicules électriques. Il faut développer les transports publics, les batteries peuvent servir pour les bus et les bateaux. J'aimerais entendre ce qui est développé pour cela. Au niveau de la formation et donc des salariés qui seront embauchés, un pourcentage de femmes est-il envisagé ? C'est intéressant de faire évoluer le tissu des entreprises aujourd'hui. Il y a aussi la question du recyclage et des métaux rares. »*

Réponse de VERKOR. M. LEMAIGNAN : *« On a parlé de batteries et pas de véhicules, nous sommes producteurs de batteries, s'il y a plus de personnes dans les véhicules c'est très bien, on discute aussi de ce genre de problématiques. On a choisi une taille d'usine 16 GWh, qui permettra de produire 300 000 voitures, ou moins de véhicules avec plus de batteries dedans. On veille à l'efficacité économique du projet, mais on est attentif à créer une boucle qui permettra une réutilisation des composants de la batterie. »*

Réponse de M. DHERSIN : *« Le port de Dunkerque a été l'un des tous premiers ports en Europe à s'équiper en prises électriques. Il en faut encore, on est en train d'investir avec le port et la région. »*

Intervention

Un habitant de Dunkerque prend la parole pour parler d'alimentation électrique. Il dénonce l'existence d'une ou deux prises dans le port de Dunkerque un chiffre largement insuffisant. *« On prévoit déjà l'alimentation de bateaux, voire des camions, mais qu'en est-il de l'alimentation de tous les habitants de l'agglomération en bornes ? Je sais que ce n'est pas le sujet de VERKOR, mais il faut pouvoir alimenter les batteries et véhicules. »* Il note enfin qu'il n'y a pas de course au gigantisme, mais que le dossier de concertation parle déjà d'une évolution à 32 GWh.

Réponse de VERKOR. Mme STROMBONI renvoie à la tenue des prochaines ateliers justement dédiés à la question de la mobilité électrique.

Réponse de VERKOR. M. LEMAIGNAN précise qu'à ce jour, seule la première tranche de 16 GWh est d'actualité. Il précise que sur le plan de l'espace offert, l'évolution est effectivement possible mais nul ne peut dire à ce jour ce qu'il en sera. Cela fera l'objet le temps venu de discussions futures. Cependant, il souligne que cela reste une opportunité positive.

Réponse de M. DHERSIN, qui précise qu'il a lui-même reconnu que concernant le nombre de bornes, il était encore clairement insuffisant. Il précise que les gouvernements n'ont pas tenu leurs promesses et qu'il n'y a pas assez d'argent public, et que ce sont les collectivités, départements, régions, intercommunalités qui trouvent les fonds pour ce type d'équipements.

Intervention

Une personne prend la parole, en qualité de salarié EDF-GDF à la retraite. Il souhaite porter à la connaissance de tous qu'il n'est pas possible de mettre en place le nombre de bornes, car *« on est dans l'incapacité de produire l'intégralité de la production électrique nécessaire en France. Nous sommes sur un seuil de basculement en été et en hiver. Avant de préconiser l'installation de bornes, il faudrait regarder la base, les unités de production. Au regard de la structure EDF, depuis la privatisation, beaucoup d'unités de production ont été fermées, on est en situation de faire tomber*

le réseau car il y a une trop forte demande de la part des usagers. » Dans un second temps, il s'interroge sur la raison d'être de cette réunion, estimant que tout semble déjà « ficelé », que les décisions ont déjà été prises. Il demande comment a été prise la décision que la région finance 60 millions d'euros à une entreprise privée. Puis, il revient sur la question de « l'environnement international, les conditions de travail relatives à l'extraction des minerais ». Enfin, il pose la question du financement des formations techniques « très poussées » qui seront nécessaires pour travailler au sein de la Gigafactory.

Réponse de M. WATTIEZ, garant de la CNDP : « *Quand nous avons parlé du rôle de la CNDP et évoqué le rôle de VERKOR, il a toujours été connu et écrit que la concertation est à un moment où aucune décision n'est prise. VERKOR a dû d'ailleurs apporter des éléments d'information sur la non-réalisation du projet, des alternatives, au sein du dossier de concertation. Si l'entreprise doit voir le jour, ce sera à partir d'une décision du préfet, qui n'est pas prise à ce jour. Nous sommes à un stade très en amont. Il y aura dans un deuxième temps une enquête publique, puis une décision sera prise sur l'installation ou non de VERKOR.* »

Réponse de M. RENAUD, garant de la CNDP : « *L'échange avec la population est l'objet même de cette concertation. C'est la raison pour laquelle des événements ont été programmés. La CNDP a veillé à ce qu'il y en ait en nombre suffisant, sur des thématiques larges. Le temps demandé est là, rassurez-vous. En amont de la prise de décision, tout est encore possible : oui, non, peut-être. Il ne faut pas confondre avec la participation aval à l'enquête publique, à ce moment le projet serait arrêté, mais ce n'est pas le cas ici.* »

Réponse de Mme AUFRAY, co-animatrice, qui précise que d'autres réponses viendront, notamment en matière d'emplois et de formations, thématique qui sera abordée dans quelques instants.

Intervention

Le président de la Fédération des Associations de défense de l'environnement à Belfort prend la parole. Il note également que si le projet n'est pas encore fait, la presse semble dire l'inverse. Il rappelle qu'il s'agit d'un site Seveso dans le triangle Bourbourg-Loon-Plage-Gravelines, une zone qui commence déjà à beaucoup se densifier et où de nombreuses entreprises s'installent. Il souhaiterait en savoir plus sur les process de VERKOR et ce qu'il en sera des risques technologiques et des émissions de produits polluants, sachant que l'agglomération connaît déjà des problèmes liés au traitement du nickel sur le territoire.

Réponse de M. DHERSIN, qui rappelle que le projet n'est pas encore finalisé. Les subventions sont votées, mais ne seront pas versées tant que les autorisations n'auront pas toutes été données. « *J'ai clairement dit qu'il y avait des problèmes dans la fabrication des batteries, je ne cache rien, il y a du positif et du négatif. Mais l'agglomération a perdu plus de 15 000 habitants du fait des fermetures d'usines et d'entreprises, et grâce à ces nouvelles entreprises, nos enfants pourront continuer à vivre ici.* »

Réponse de M. LEMAIGNAN : « *Je vous invite à relire la première page du dossier de concertation : si tout était décidé, on ne serait pas là. L'objectif de tout ce travail de concertation est justement d'avoir ce type d'échanges. Non, tout n'est pas plié.* »

TEMPS 5 – PRESENTATION DU PROJET DE GIGAFACORY VERKOR

Claire STROMBONI lance le temps 5 en appelant M. Benoit LEMAIGNAN, co-fondateur et président du directoire de VERKOR, M. Aurélien LESPINASSE, chef de projet RTE, M. Olivier

DUFOUR, Co-fondateur et Engagement des parties prenantes de VERKOR, M. Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction de VERKOR et M. Julien PORTALES, Responsable HSE chez VERKOR, à rejoindre la tribune.

Lorraine AUFRAY invite les intervenants à présenter VERKOR et sa raison d'être.

M. LEMAIGNAN explique que l'entreprise a été créée en 2020, à l'initiative de 6 co-fondateurs, dont 3 sont présents ce soir. L'objectif de l'entreprise est la production à grande échelle, mais non infinie, de batteries Lithium-Ion. VERKOR a choisi la France pour sa première implantation, dans une approche très partenariale, et s'inscrit dans une alliance européenne.

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACTORY DE VERKOR
La maîtrise d'ouvrage



6 co-fondateurs

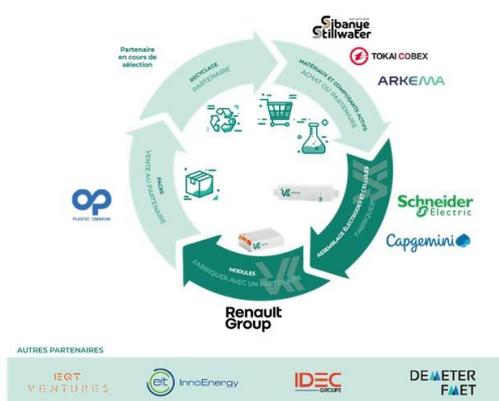
Création de l'entreprise : juillet 2020

Siège social : Grenoble

Objectif : faire accéder à une échelle industrielle la production de batteries lithium-ion haut-de-gamme tout en minimisant leur impact carbone

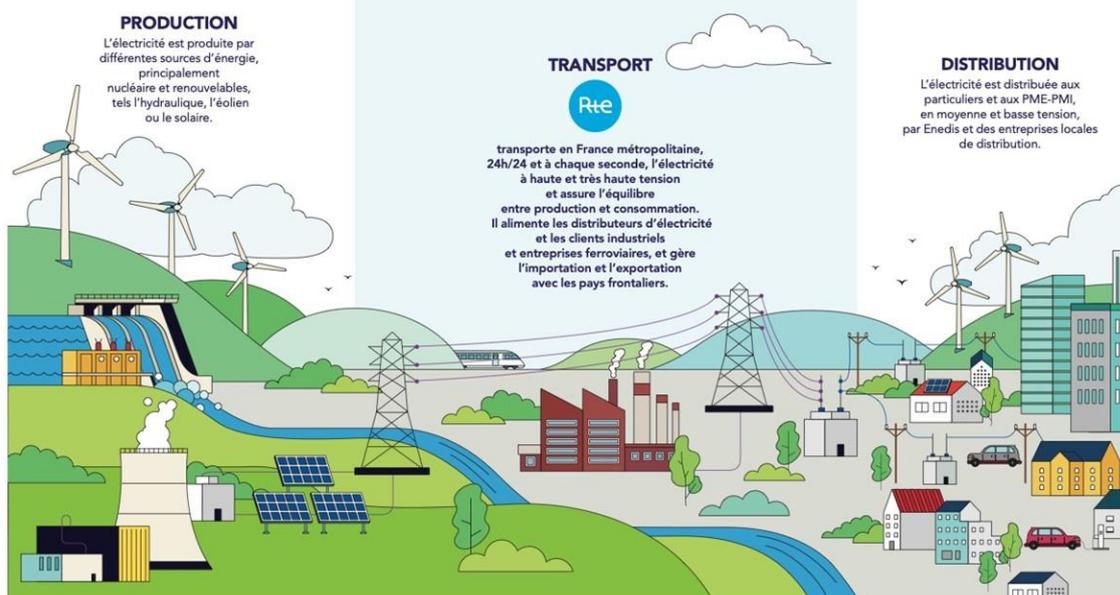


Des partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur



M. LESPINASSE prend ensuite la parole pour présenter RTE, co-maître d'ouvrage. Il rappelle que RTE est un des acteurs principaux du paysage électrique français et européen, et accompagne le développement des territoires.

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACTORY DE VERKOR
La maîtrise d'ouvrage



Lorraine AUFRAY invite les intervenants à présenter le plan d'implantation du projet.

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACORY DE VERKOR
La zone d'implantation



Plan de la zone d'implantation de la Gigafactory



Le projet s'implantera sur la **zone Grandes Industries (ZGI)**, une plateforme aménagée de 160 ha qui fait partie des **12 premiers sites clé en main français labellisés « Choose France » en janvier 2020**.

La ZGI est considérée comme clé en main car elle a été purgée, pour les travaux de pré-aménagement de la zone, des autorisations administratives au titre du code de l'environnement (Autorisation loi sur l'eau et Dérogation de destruction d'espèces protégées) et du code du patrimoine (archéologie préventive). Les mesures compensatoires environnementales sont réalisées.

Seuls les impacts inhérents à l'activité et aux constructions spécifiques des investisseurs restent à évaluer pour le dépôt de leurs propres procédures administratives.

Le territoire a également travaillé en amont sur la mise à disposition des utilités avec notamment l'inauguration à l'été 2021 du nouveau poste source Grand Port.

Le territoire du port a fait l'objet de concertations « Cap 2020 ».

M. PAINEAU est rejoint par M. GEORGES, Président du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque, pour commenter le plan. Selon eux, le point essentiel était d'avoir un site permettant de répondre aux besoins du marché, notamment en termes de planning. La zone d'implantation fait partie de ces sites qui ont été « préparés comme une solution clé en main » pour répondre aux attentes.

M. GEORGES insiste sur la proximité du site avec l'entreprise CLAREBOUT et sur le travail effectué en matière de pré-aménagement ; ainsi, dès l'origine, des zones de compensation ont été définies. 1 000 hectares sur les 3000 hectares du patrimoine foncier du GPMD sont ainsi réservés à la biodiversité.

Puis M. LESPINASSE prend la parole pour évoquer la zone de raccordement.

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACORY DE VERKOR
La zone géographique du raccordement

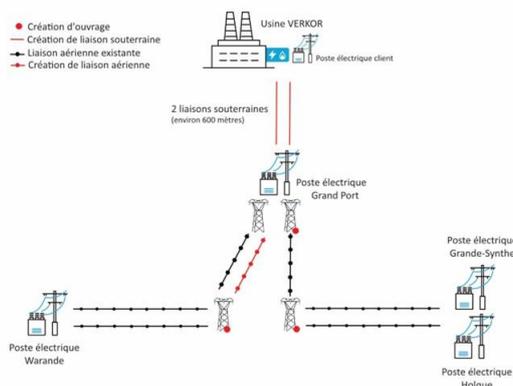


Il précise que l'idée, qui reste à ce stade encore sujet à étude, est de raccorder directement l'usine en 225 000 volts sur le poste du Grand Port via deux liaisons souterraines d'environ 600 mètres

Retrouvez tous les éléments de la concertation sur le site : <https://colidee.com/verkor>

chacune. Cette solution technique nécessite pour permettre de raccorder la puissance de 205 MW demandée par VERKOR, de renforcer l'alimentation électrique du poste de Grand-Port. Pour cela, il est envisagé d'adapter une liaison existante. Concrètement cela consiste à créer 2 nouveaux pylônes et 150 mètres de liaison aérienne.

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACORY DE VERKOR La solution technique de raccordement envisagée



M. PORTALES prend ensuite la parole pour présenter l'usine et ses capacités telles qu'elles sont envisagées, tout en précisant que le projet est encore en cours d'étude.

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACORY DE VERKOR La Gigafactory



Projection (vue 3D numérique) de la Gigafactory de Verkor à Bourbourg



- Superficie: 20 hectares pour 16 GWh de capacité de production annuelle
- Bâtiments de production : 110 000 m²
- Magasin de stockage et espace de livraison : 9 000 m²
- Bureaux : 2 000 m²
- Parkings : 7 500 m²
- Effectifs : 780 opérateurs, 325 techniciens et responsables de la gestion de production, 65 personnes au magasin et à la logistique et 30 cadres et fonctions support

Il précise que la forme allongée de l'usine s'explique par les process de fabrication, qui incluent des équipements allant jusqu'à 100 mètres de long. Le bâtiment ferait donc 200 mètres de large sur 700 mètres de long. Une grande partie du site est néanmoins réservée à la préservation de l'environnement avec des zones paysagères.

PRÉSENTATION DU PROJET GIGAFACORY DE VERKOR
Le calendrier du projet



Le calendrier prévisionnel de travaux sur le site de Dunkerque

- Démarrage de travaux de préparation du site : 1er trimestre 2023
- Démarrage des travaux de construction des bâtiments et de fabrication des équipements : 2ème trimestre 2023
- Démarrage des travaux pour les raccordements aux réseaux : 2ème trimestre 2024
- Mise en service RTE : octobre 2024
- Livraison des équipements (arrivée sur site) : fin mai 2024
- Livraison des bâtiments : fin 2ème trimestre 2024

1

Elaboration du dossier environnemental (AE) et du dossier de demande de permis de construire (PC)
EN COURS JOUÉ EN MARS 2023
DÉPÔT PRÉVU EN SEPTEMBRE 2022
INSTRUCTION + 3 MOIS
DÉLAIS DE RÉCUPÉRATION APRÈS DISTRIBUTION DU PC : 3 MOIS

2

Dépôt d'une demande d'autorisation unique, regroupant demande d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE et demande de permis de construire
À L'ISSUE DE LA CONCERTATION (3ÈME TRIMESTRE 2022)

3

Enquête publique sur un projet détaillé
À L'ISSUE DE L'INSTRUCTION PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT (DANVIER 2023)

4

Obtention du permis de construire et de l'autorisation environnementale
FIN MARS 2023

5

Obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter
FIN MARS 2023

Il conclut en précisant que l'objectif est de livrer les premières productions en juin 2025.

Lorraine AUFFRAY se tourne vers le public et l'invite à commenter les informations fournies ou à questionner les intervenants.

Intervention

Le secrétaire général des ouvriers dockers dur le port, également élu à la Communauté Urbaine de Dunkerque et conseiller régional, prend la parole. « *Je me pose une question : que voulons-nous sur le territoire ? [...] On a deux options : continuer à faire comme on fait, recevoir des dizaines et des milliers de conteneurs et faire venir de Chine tout ce qu'on a sur nous. On a un grave déficit d'avoir abandonné la construction de beaucoup de choses, on a laissé partir de l'ingénierie. C'est une véritable opportunité. Sur les ports, on pourrait décharger des conteneurs de batteries pour les amener à Renault. On est dans une transition énergétique.* » Il rappelle que toutes les solutions et réponses n'existent pas en matière de transition énergétique, mais que VERKOR représente une solution. Et qu'il préfère dire à ses collègues et aux chercheurs d'emploi qu'ils peuvent rester sur le territoire. Selon lui, il serait malhonnête de dire que le projet ne répond pas aux impératifs écologiques, à ceux de l'emploi, de la formation, de l'éducation et à la promotion du territoire. Il se dit content de voir arriver quelques prises de recharge sur le port, même si celles-ci sont encore en nombre insuffisant, et rappelle que les navires dernière génération ne tourneront plus au fuel lourd. Selon lui, la vraie question à se poser est : « *Est-ce que les travailleurs pourront se procurer ces véhicules électriques ? [...] On a besoin de nos voitures, on ne va pas aller travailler à pied sur de très grandes étendues.* »

Le public applaudit l'intervention.

Intervention

Un participant dans le public prend la parole, en précisant qu'il est un citoyen, et non un élu ou un président d'association, et qu'il n'est pas à ce stade opposé au projet, mais qu'il est présent pour recueillir des informations. Il s'interroge quant à la consommation d'eau de VERKOR, qui s'ajoute à celle des autres usines sur le territoire. Il rappelle que l'eau est une ressource sous tension dans la région. Il pose également une question sur les matières utilisées, évoquant le fait que le cobalt vient principalement de République Démocratique du Congo, et que d'autres ressources viennent également de pays connus pour pratiquer des conditions d'exploitation « *épouvantables pour les travailleurs et notamment les enfants* ». « *Je m'étonne de voir que la provenance des matières est encore à l'étude. Je sais que la création de la gigafactory en est encore à l'état de projet, mais pour*

un projet d'une telle ampleur, cela me semble un peu léger. » Enfin, le participant revient sur les 26 camions journaliers évoqués par VERKOR en matière de transport, ce qui « *n'est pas énorme* », mais s'ajoute aux autres usines et sur un réseau déjà saturé.

Réponse de M. PORTALES, VERKOR : il tient à souligner la qualité des interlocuteurs que VERKOR a croisés au fil de ses démarches, et notamment au sein des services de l'Etat. VERKOR a ainsi été sensibilisé très tôt à la question de l'eau, notamment par le Syndicat des eaux du dunkerquois, avec qui un rendez-vous a été pris très rapidement. Ce dernier effectue un recensement de l'ensemble des usages existants pour parvenir à un véritable partage des ressources. M. PORTALES précise cependant que le projet VERKOR prévoit une consommation en eau relativement modeste par rapport aux autres entreprises. En effet, le process journalier consommera 60 m³ d'eau. Selon M. PORTALES, le véritable enjeu n'est pas là, le process représentant 8% des besoins en eau, mais concerne le refroidissement des installations dont dépend la performance des batteries (celle-ci reposant sur la qualité de l'environnement, et nécessitant de travailler dans des « salles blanches »). Cela représente plus de 90% des besoins en eau de VERKOR. Il est encore trop tôt pour confirmer la mise en œuvre d'une solution, mais plusieurs pistes d'étude sont à l'œuvre, dont notamment l'utilisation du flux d'eaux traitées de CLARBOUT. Les eaux pluviales seront également récupérées.

Concernant la question du transport, M. PORTALES précise que si le projet VERKOR ne génère que peu de trafic routier, c'est aussi parce que l'exploitation du réseau ferroviaire est envisagée.

Réponse de M. GEORGES, qui confirme l'existence de sujets routiers. Il précise que le GPMD est un acteur actif dans le domaine, qu'il finance déjà des études sur le sujet, et qu'il est prêt à financer des améliorations du réseau routier secondaire. Il ajoute que des embranchements ferroviaires sont prévus pour toutes les usines développées sur la zone, ainsi que pour le port lui-même – permettant notamment la prise en charge des conteneurs à la sortie des ferries.

Réponse de M. LEMAIGNAN concernant la provenance des matériaux actifs (nickel, manganèse, cobalt) : il est trop tôt pour apporter des précisions. A l'heure actuelle, VERKOR achète du matériel pour produire les anodes et cathodes, et rencontre des fournisseurs. Sa préoccupation est cependant de privilégier un circuit d'approvisionnement au plus proche. A ce stade, VERKOR « *balaie le champ des possibles* ». M. LEMAIGNAN souligne cependant qu'il n'a pas constaté, lors des déplacements et des visites qu'il a pu faire notamment au Maroc avec Renault, d'exploitation des enfants dans les mines. Il dit en outre avoir rencontré des producteurs européens, principalement des pays nordiques, « *environnementalement responsables* », estimant que l'impact environnemental de l'extraction est réel, mais très inférieur à ce qu'on imagine. M. LEMAIGNAN précise que ces métaux vont constituer un stock durable, car pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, les ressources sont exploitables à l'infini, « *j'exprime le vœu que mes enfants n'auront plus besoin d'extraire* ». Il rappelle également que la durée de vie des voitures électriques dépasse très largement celle des voitures thermiques, et que donc l'impact environnemental se dilue sur des durées beaucoup plus longues, ces matériaux trouvant ensuite une seconde, puis une troisième vie.

Réponse de M. PORTALES : « *La liste des pays fournisseurs est reprise dans le dossier de concertation. La moitié de ces fournisseurs sont européens.* »

TEMPS 6 – LES EFFETS DU PROJET SUR LE TERRITOIRE

Mme AUFFRAY lance un nouveau temps de discussion autour des effets territoriaux et interroge M. PAINEAU sur le concept de « Battery Valley ».

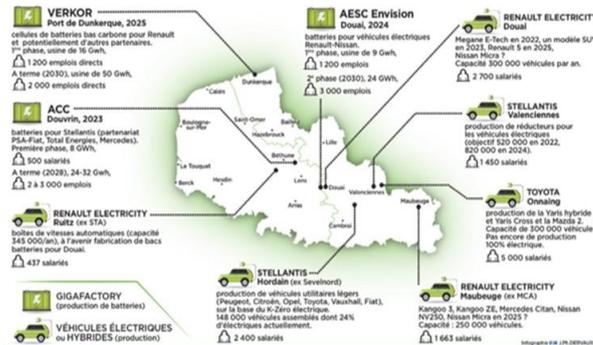
LES EFFETS DU PROJET SUR LE TERRITOIRE
La "Battery Valley"



La création d'une « Battery Valley » dans les Hauts-de-France

- La région des Hauts-de-France a pour ambition de confirmer son attractivité sur le marché de la production automobile en pleine croissance grâce à la création d'une véritable filière de la batterie.
- Le bassin dunkerquois est le troisième bassin industriel de France avec 80% de sa production exportée dans le monde entier. C'est la première plateforme énergétique d'Europe, qui a pour ambition de devenir dans les vingt prochaines années un modèle de l'industrie décarbonée.
- Dunkerque labellisée « Territoire d'innovation » : « Dunkerque, énergie créative » fait partie des 24 lauréats du programme « Territoires d'innovation » lancé en 2018 par l'Etat et la Banque des Territoires.

LA PRODUCTION AUTOMOBILE ÉLECTRIQUE AUJOURD'HUI... ET DEMAIN ?



M. PAINÉAU rappelle que VERKOR ne travaille pas seul, mais en coopération avec de nombreux partenaires. L'intérêt de la Battery Valley est de mutualiser les moyens et de mettre en place un écosystème dont la nouvelle filière dépend. Il est également nécessaire de proposer des formations pour ces nouveaux emplois, une approche là encore mutualisée entre tous les acteurs. C'est là selon lui la vraie valeur de ce bassin.

Mme AUFRAY propose de revenir rapidement sur les enjeux environnementaux, qui ont déjà pour partie été évoqués.

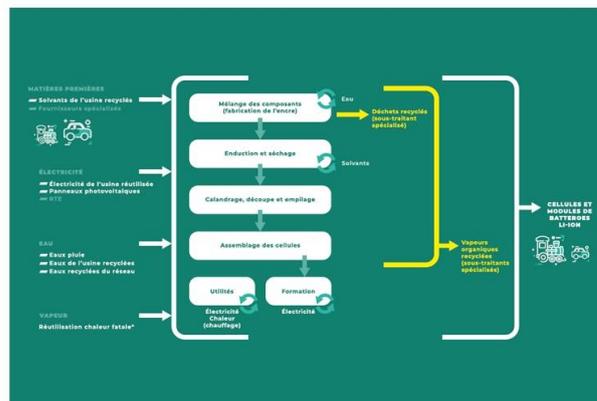
LES EFFETS DU PROJET SUR LE TERRITOIRE
Les enjeux environnementaux



Schéma des flux entrants et sortants de la Gigafactory VERKOR

Le fonctionnement de l'usine de Verkor génère un certain nombre de flux d'entrée et de sortie. Cependant, la gigafactory a été conçue pour être le plus écologique possible et sera donc en mesure de minimiser les rejets potentiellement polluants.

- L'approvisionnement en matières premières
- La limitation de l'impact sur la ressource en eau
- La minimisation de l'impact CO2 de chaque cellule fabriquée
- Le recyclage des batteries



M. PORTALES rappelle que les sujets de l'eau et du trafic ont déjà été abordés et seront approfondis lors de l'atelier qui se tiendra le lundi suivant. Il souhaite cependant évoquer la question des rejets atmosphériques et l'utilisation d'un solvant, substance dangereuse mais également matière coûteuse et rare, dont l'idée est de récupérer l'ensemble des émissions en aspirant les vapeurs et en les passant dans des installations de compensation. Les seuils réglementaires dans l'exploitation de cette substance sont respectés.

M. PORTALES évoque enfin la consommation électrique de l'installation. 200 MW représentent un besoin conséquent. Néanmoins, VERKOR étudie actuellement la mise en place d'une autoroute de la chaleur, dont le principe consiste à utiliser la vapeur recueillie pour chauffer les fours pour le

séchage des électrodes ; ce système permettrait de diviser par deux la consommation électrique de la Gigafactory, et ainsi de faire preuve d'exemplarité dans le domaine.

Mme AUFFRAY se tourne vers Olivier DUFOUR, Co-fondateur et Engagement des parties prenantes chez VERKOR, afin de lui permettre d'aborder les enjeux et objectifs de VERKOR en matière d'emploi, sujet qui, précise-t-elle, fera l'objet d'un atelier thématique dédié le 23 juin 2022. Olivier DUFOUR souhaite préciser que chez VERKOR, emploi et écologie ne sont pas deux concepts opposables : VERKOR a été pensée pour être parmi les usines les plus responsables du monde, mais aussi pour proposer des emplois attractifs. Il précise qu'à l'annonce du projet d'installation de VERKOR sur le territoire de Bourbourg en février 2022, 950 demandes d'emplois sont parvenues à VERKOR en dix jours, et que celles-ci sont majoritairement mises de côté.

LES EFFETS DU PROJET SUR LE TERRITOIRE
Emplois et formations: les retombées et enjeux



Lancement de la campagne de recrutement au cours de l'année 2023.

- Un engagement de Verkor à recruter les futurs salariés de l'usine **majoritairement au niveau local**.
- **La Région engagée à hauteur de 60 millions d'euros**, aux côtés du Grand Port Maritime de Dunkerque, de la Communauté Urbaine et des différents acteurs, pour soutenir l'implantation de l'usine et contribuer à la création d'emplois sur le territoire.
- **une vaste campagne de formation à de nouveaux métiers** (BTS, nouvelles filières universitaires).
- **Un plan d'action avec l'aide du Conseil régional dès 2023** afin de préparer au mieux les futurs collaborateurs pour la mise en service en 2025 d'une usine à 90% automatisée.
- **La sous-préfecture de Dunkerque, des antennes dunkerquoises de Pôle Emploi** (Dunkerque, Grande Synthe et Gravelines) **et la Communauté Urbaine de Dunkerque mobilisées** pour proposer des formations sur des métiers en tension dans le secteur de l'industrie.

M. DUFOUR précise les ambitions de VERKOR en matière d'emploi en évaluant au 2/3 des recrutements le nombre d'opérateurs en ligne, et que l'usine engagera également 200 à 300 superviseurs et une quarantaine de cadres.

Le recrutement sera ouvert à des profils allant de Bac-3 à Bac+8. VERKOR s'est rapproché des universités, de la Région et du Pôle Emploi et envisage de se rendre rapidement dans les collèges et lycées afin de présenter ces futurs métiers, que l'entreprise juge très attractifs pour la jeune génération. Face à la « *guerre des talents* » existante dans le domaine de la batterie, VERKOR envisage de mettre en place une culture forte de l'engagement et de la responsabilisation dans l'usine.

M. DUFOUR tient à souligner qu'il ne s'agit pas de transférer des « emplois d'usine vers d'autres usines », mais bien d'attirer de nouvelles vocations, avec un effort tout particulier sur le marché local.

A Grenoble, l'Ecole de la batterie est en cours de préparation, en partenariat avec les universités ; Dans les Hauts-de-France, des programmes de formation locaux sont envisagés, mais aussi l'éventualité de faire bénéficier de formations à Grenoble.

De nouvelles méthodes d'apprentissage seront également intégrées : camions mobile, exploitation du digital pour favoriser l'immersion, jeu.

Enfin, M. DUFOUR souhaite revenir sur la question de la diversité qui avait été abordée au début de la réunion. Il précise que c'est une question difficile, et que pour l'instant, aucun quota n'a été mis en place à VERKOR. A l'heure actuelle, 33% du personnel de VERKOR est féminin, ce qui est un bon résultat, mais pas encore suffisant. M. DUFOUR affirme que VERKOR n'a aucun parti pris dans le domaine à l'heure actuelle, et qu'à l'inverse, « *nous sommes preneurs de toutes les bonnes idées sur la meilleure façon de procéder* ».

Intervention

Un participant représentant le président de la CCI prend la parole. Il précise que la CCI privilégie le Dunkerquois et travaille avec les collectivités voisines, l'objectif étant de faire en sorte de satisfaire la demande sans impacter les autres entreprises du territoire. En outre, une opération de sensibilisation de tous les acteurs du territoire impactés par les projets d'une telle ampleur (comme l'hôtellerie ou le logement) sera menée pour leur permettre d'anticiper la demande. « *Dans trois ou quatre ans, vous verrez la force du territoire pour travailler ensemble et contribuer à la réussite du projet VERKOR. Nous allons travailler avec vous, nous pourrons mettre des rangs 2 et 3 avec des compétences qui correspondent à vos attentes.* »

Réponse de M. LEMAIGNAN, qui remercie et précise que l'engagement du territoire est déjà quelque chose de fortement perceptible.

Intervention

Un participant demande comment seront stockés à l'entrée du site les matériaux actifs (nickel, manganèse, cobalt) qui arrivent en poudre, s'ils resteront à l'air libre malgré le vent et les problématiques des poussières issues du Port que le territoire subit déjà.

Réponse de M. PORTALES : il existe une réglementation en la matière et qu'elle sera respectée. Les oxydes métalliques, à l'origine du classement SEVESO seuil haut, seront stockés à part, protégés par des murs coupe-feu. Ils sont reçus dans de grands sacs d'environ 800 kg à double couche, très résistants et conditionnés sous vide. Les fuites sont impossibles, car l'ensemble est isolé. Concernant la sécurité des opérateurs, M. PORTALES précise que ces sacs se trouveront au 2^e étage et seront connectés de manière complètement étanche aux trémies de déchargement, les opérateurs ne seront donc pas en contact avec. En outre, dans le cadre de l'autorisation environnementale, les études de dangers seront faites et tous les scénarios seront envisagés ainsi que les mesures de protection à mettre en place.

M. PORTALES souhaite apporter une information complémentaire : il n'y a aucun flux ou conséquence liée à un accident qui sortira des limites du site. Le classement SEVESO seuil haut n'est pas dû à des zones de danger qui pourraient s'étendre autour du site, il est dû au fait que le projet VERKOR nécessite de dépasser une certaine quantité d'oxydes métalliques. Toutes les mesures techniques de protection permettront de contenir ces zones de danger à l'intérieur.

M. LEMAIGNAN précise que ces matières sont d'une grande valeur, VERKOR n'a aucun intérêt à prendre le risque d'une fuite ; l'intégralité de l'usine est étanche, l'atmosphère est complètement sous contrôle et traitée.

M. PORTALES conclut en rappelant que les normes sismiques seront respectées.

Intervention

Un participant, président de l'UIMM Flandre Maritime et représentant les PME et TPE, souhaite avoir des précisions concernant la phase de construction de la Gigafactory et les emplois associés.

Réponse de M. PAINEAU, qui précise qu'il y aura plusieurs bâtiments et que 1 500 à 2 000 emplois locaux seront ouverts pour cette phase de construction.

Réponse de M. LEMAIGNAN, qui ajoute qu'à Grenoble, de nombreux projets ont été lancés et que l'entreprise a rencontré des difficultés pour acheter des matériaux et recruter des équipes dans un contexte de crise sanitaire. Il illustre son propos en précisant que VERKOR souhaitait mettre en place un système de doubles équipes et n'y est pas encore parvenu. Si l'écosystème local peut apporter son soutien, VERKOR, pour qui cela est nécessaire, est à l'écoute.

TEMPS 7 – Temps de clôture

Après avoir signifié la fin de cette première rencontre, Mme AUFFRAY donne la parole aux garant de la CNDP afin qu'ils apportent leur éclairage sur cette réunion.

M. WATTIEZ constate que l'essentiel des thèmes abordés sont justement ceux qui seront proposés lors des différents rendez-vous tout au long de la concertation préalable, et que ceux-ci ont donc été bien choisis.

M. RENAUD précise que les tables rondes seront là pour approfondir tous ces sujets. Il rappelle à tous que la plateforme permet notamment de poser des questions complémentaires sur le projet.

M. LEMAIGNAN souligne que les contributions des acteurs locaux sont importantes pour VERKOR.

Mme AUFFRAY rappelle que le premier atelier se tiendra le 13 juin à Gravelines et remercie tous les participants.

A 20h45, la réunion est terminée.